

Bureau du 29 mai 2013

Extrait des délibérations adoptées

- 13-67-B Approbation du procès-verbal du Bureau du 1^{er} mars 2013
- 13-68-B Avenant au marché 2009BA01 « réalisation et mise en place d'un batardeau d'isolement des vannes de demi-fond du barrage de Villerest. Réalisation de l'étanchéité des vannes
- 13-69-B Occupation privative d'un parking situé sur le domaine public fluvial
- 13-70-B Occupation provisoire de parcelles de l'Etablissement par Monsieur Malzac
- 13-71-B Demande de financement pour l'acquisition d'un bateau faucardeur pour l'entretien du plan d'eau du mas d'Armand, sur le site de Naussac
- 13-72-B Suivi de la qualité des eaux des retenues de Villerest et de Naussac
- 13-73-B Conduite des études nécessaires à la restauration de la continuité écologique au droit de 3 ouvrages, propriété de la Ville de Montluçon
- 13-74-B Attribution d'une subvention à la SARL HAUTEUR LARGEUR 45 pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
- 13-75-B Attribution d'une subvention à l'EURL HABITATION MULTI SERVICES pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
- 13-76-B Attribution d'une subvention à l'EARL MAHIEU MARTINEAU pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
- 13-77-B Attribution d'une subvention à la SARL PONEY CLUB DE LA METAIRIE DE SORT pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations (Convention de mandat avec la Région Centre)
- 13-78-B Attribution d'une subvention à la SARL SAINT ANTOINE pour la mise en place de mesures de réduction de la vulnérabilité aux inondations
- 13-79-B Attribution d'un financement à l'Université de Bourgogne « Loire amont et moyenne : évolution du système ligérien et des occupations humaines au cours des deux derniers millénaires »

- 13-80-B Attribution d'un financement à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand « Analyse et modélisation des températures de l'eau dans les annexes hydrauliques de l'Allier »
- 13-81-B Attribution d'un financement à l'Université François Rabelais de Tours « Observation des macrophytes aquatiques de la Loire et de la Vienne - Phase 2 »
- 13-82-B Attribution d'un financement à l'Université François Rabelais de Tours « Gestion des habitats alluviaux sur le bassin de Loire et constitution d'une base de données spatiale de la biodiversité (Projet BD Biodiv) »
- 13-83-B Modification d'un financement à l'Association Agréée Interdépartementale des Pêcheurs Professionnels du Bassin de la Loire et des cours d'eau Bretons Échantillonnage des anguilles argentées du bassin de la Loire
- 13-84-B Attribution d'un financement à la Communauté de Communes du Haut-allier pour la création d'une aire d'accueil de campings cars sur le site de Naussac
- 13-85-B Attribution d'un financement à Roannais Agglomération pour la réalisation d'une étude de marché pour la réalisation d'une zone de baignade naturelle
- 13-86-B Modification d'attribution d'un financement à l'association pOlau pour l'opération « Jour inondable »
- 13-87-B Attribution d'un financement à Ligue pour l'enseignement de la Loire pour la campagne Exploire@cteur 2013-2014
- 13-88-B Financement du département de la Maine-et-Loire - Affectation de crédits de reports « Basse Loire »
- 13-89-B Désengagement de financements de l'Etat pour certaines actions portées par l'Etablissement
- 13-90-B Allocation d'une indemnité de conseil au nouveau comptable public de l'Etablissement
- 13-91-B Gestion du personnel - Poste d'ingénieur « chargé de mission SAGE Loir »
- 13-92-B Gestion du personnel - Accroissements temporaires d'activités

Le Président de l'Etablissement Public Loire certifie :

- que le registre des délibérations adoptées par l'Assemblée délibérante a été transmis aux collectivités membres de l'Etablissement le **17 JUIN 2013**
- que le présent extrait a été affiché à l'Hôtel de la Région Centre le... **17 JUIN 2013**....
- que le texte complet des délibérations, rendues exécutoires après transmission au Préfet de la Région Centre, peut être consulté au siège de l'Etablissement, à l'Hôtel de la Région Centre, ainsi qu'au siège de chacune des collectivités membres.

Le Président
de l'Etablissement public Loire



Jean GERMAIN



N° 0834